

PolySeSouvient

Groupe des étudiants et diplômés de
Polytechnique pour le contrôle des armes

www.polysesouvient.ca ❖ info@polysesouvient.ca ❖ @polysesouvient ❖ 514-816-7818



Engagements électoraux concernant le contrôle des armes à feu **En général, QS, PLQ et PQ appuient les mesures clés -** **la position de QS étant la plus claire et ferme.** **CAQ et PCQ n'ont pas répondu aux questions fournies.**

Montréal, 1^{er} octobre 2026 – En vue des élections provinciales du 5 octobre prochain, le collectif PolySeSouvient tient à informer les électeurs soucieux de sécurité publique au sujet des différentes positions des partis politiques sur la question du contrôle des armes sur la base de leurs réponses au [questionnaire électoral](#) envoyé aux partis en début de mois. « *Compte tenu des taux inacceptables de crimes et d'homicides impliquant des armes à feu, y compris la tuerie à Côte-des-Neiges le 22 juin dernier, les Québécois ont droit de s'interroger sur les intentions des partis en matière de contrôle des armes à feu sur leur territoire.* »

Voir donc les réponses des partis ainsi qu'un aperçu de leurs positions et actions antérieures.

Sommaire :

Seul **Québec solidaire** a répondu de manière claire et directe en faveur des deux mesures-clés avancées dans le cadre du questionnaire, soit le registre des armes d'épaule du Québec et l'interdiction fédérale des armes d'assaut. Le Parti s'engage à maintenir et à améliorer le taux de conformité du registre et soutient l'interdiction des armes d'assaut, dont le SKS, au niveau fédéral.

Pour ce qui est du **Parti libéral** et du **Parti québécois**, leurs réponses indiquent un appui général ou indirect à ces deux mesures.

La **Coalition avenir Québec** a répliqué mais n'a pas répondu aux questions fournies, citant plutôt la mise du pied de la Stratégie québécoise de lutte contre la violence armée (CENTAURE) visant à contrer le trafic illégal, ainsi que son engagement à investir 175M\$ « contre la violence armée » (bien que dans [son programme électoral](#), le parti s'engage à investir 176,4 M\$ « afin de permettre l'ajout de 300 policiers à la Sûreté du Québec (SQ) et dans les corps policiers municipaux. L'investissement de 24 M\$ permettra également de consolider les capacités policières dans la lutte contre la violence armée. »)

Comme ce fut le cas en [2018](#) et [2022](#), **Parti Conservateur du Québec** n'a pas répondu au questionnaire de PolySeSouvient.

Rappel des faits sur les crimes armés:

Bien que les armes de poing figurent dans [environ la moitié](#) des meurtres par balles au Canada, [les plus récentes données de la GRC](#) confirment que la majorité des armes à feu saisies dans le cadre d'actes criminels proviennent du Canada et sont des armes d'épaule. En ce qui concerne spécifiquement les tueries de masse, la plupart impliquent [des armes légalement acquises](#). De plus, bien que le lobby proarmes [prétend](#) que le gouvernement du Canada cherche à interdire les armes de chasse, les efforts (incomplets) du fédéral ne visent que [les armes de style militaire](#). En somme, la violence et le crime impliquant des armes à feu constituent un phénomène complexe qui exige un large éventail de mesures (touchant autant le marché légal que le trafic illégal). Ces objectifs ne nient aucunement le besoin de s'attaquer aux causes sociétales de la détresse et la criminalité.

ANNEXE : RÉPONSES DÉTAILLÉES DES PARTIS SUR LE CONTRÔLE DES ARMES

DEUX QUESTIONS :

- 1) Dans l'éventualité que votre parti prenne le pouvoir, est-ce que votre gouvernement maintiendra le registre des armes d'épaule et cherchera à améliorer son taux de conformité ?
- 2) Dans l'éventualité que votre parti prenne le pouvoir, est-ce que votre gouvernement continuera d'appuyer une interdiction totale des armes d'assaut au niveau fédéral ?

COALITION AVENIR QUÉBEC

Réponses de la CAQ au questionnaire de PolySeSouvient :

- **Registre des armes d'épaule:** [pas de réponse]
- **Interdiction fédérale des armes d'assaut:** [pas de réponse]
- **Texte fourni en réponse aux deux questions :** « Pour notre Coalition, la sécurité des Québécois a toujours été une de nos priorités. Nous n'accepterons jamais que nos communautés vivent au quotidien dans la peur de la violence et dans l'insécurité. C'est pourquoi nous avons adopté la Stratégie québécoise de lutte contre la violence armée (CENTAURE), laquelle a été reconduite lors du lancement de la Stratégie 2026-2029 de lutte contre les violences armées (RESPECT). Évidemment, nous entendons poursuivre notre engagement à protéger les Québécois, notamment en ce qui concerne la violence armée. D'ailleurs, nous avons récemment annoncé plusieurs mesures pour mieux protéger les Québécois, dont des investissements supplémentaires de 175M\$ contre la violence armée. »

Historique du parti

En tant que parti d'opposition à l'Assemblée nationale (2016), la **Coalition avenir Québec** a permis un vote libre sur le [projet de loi 64](#), « Loi sur l'immatriculation des armes à feu ». Dans l'ensemble, une majorité des **députés de la CAQ** ont voté en faveur, y compris son chef à l'époque **François Legault**, avec [huit votes contre](#). Le 29 janvier 2019, le gouvernement caquiste procède à [l'entrée en vigueur](#) de cette loi, tout en promettant des accommodements aux propriétaires d'armes. En octobre 2019, le [projet de loi 25](#) (qui, selon nous, [a amené](#) autant d'améliorations que d'affaiblissements) est adopté et entre en vigueur. En 2021, le gouvernement caquiste a mis sur pied la Stratégie québécoise de lutte contre la violence armée (CENTAURE), qui vise à contrer le trafic d'armes illégales. Il a aussi consacré près de 400 M\$ à la lutte contre la violence armée depuis 2019 et [s'engage](#) actuellement à investir 24 M\$ pour consolider les capacités policières dans la lutte contre la violence armée.

PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

Réponse du PLQ au questionnaire de PolySeSouvient :

- **Registre des armes d'épaule:** « Rappelons que la mise sur pied d'un registre des armes à feu est une réalisation du gouvernement libéral et vise une plus grande protection du public et de nos forces policières par un contrôle accru des armes au Québec. Nous croyons que les efforts de sensibilisation doivent être continus afin d'assurer le respect de la loi et le succès de ce registre. »
- **Interdiction fédérale des armes d'assaut:** « Il n'y a pas de raison de détenir une arme d'assaut de style militaire. Nous appuierons toute mesure visant à restreindre de façon encore plus importante ce type d'armes au sein du Canada. Nous suivons les débats sur ce sujet à la Chambre des communes avec grand intérêt. »

Historique du parti

En avril 2012, le **gouvernement libéral** a entamé un [recours juridique](#) pour récupérer les données québécoises du registre fédéral. Malgré la défaite du Québec devant la Cour suprême (4 contre 5), le **gouvernement libéral s'est engagé à instaurer son propre registre provincial** des armes d'épaule. En juin 2016, tous les députés libéraux votent en faveur de l'adoption du [projet de loi 64](#), « Loi sur l'immatriculation des armes à feu ».

QUÉBEC SOLIDAIRE

Réponses de QS au questionnaire de PolySeSouvient :

- **Registre des armes d'épaule:** « Québec solidaire s'engage à maintenir le registre des armes d'épaule québécois, à chercher à améliorer son taux de conformité »
- **Interdiction fédérale des armes d'assaut:** « Québec solidaire s'engage ... à soutenir une interdiction fédérale des armes d'assaut, incluant le SKS. »

Historique du parti

À la fin 2011, le **Québec solidaire joint sa voix à celle des proches de victimes** pour demander au gouvernement libéral d'entamer un recours juridique visant à préserver les données québécoises du registre fédéral. En tant que parti d'opposition à l'Assemblée nationale en 2016, **Québec solidaire** appuie vigoureusement le projet de loi 64 et sa représentante à la [Commission parlementaire](#), **Manon Massé**, pousse pour des améliorations et pose beaucoup de questions pertinentes. Les trois **députés de QS** votent en faveur du projet de loi 64.

PARTI QUÉBÉCOIS

Réponses du PQ au questionnaire de PolySeSouvient :

- **Registre des armes d'épaule:** « Le Parti Québécois maintiendra le Service d'immatriculation des armes à feu. »
- **Texte additionnel en réponse à la question 1 :** « Nous nous sommes également engagés à augmenter les moyens et les ressources consacrées à la lutte contre la contrebande d'armes à feu et le trafic illégal d'armes. »
- **Interdiction fédérale des armes d'assaut:** « Des modèles d'armes semi-automatiques, tels que le SKS, ne sont à l'évidence pas des armes destinées à la chasse ou au loisir sportif et devraient faire l'objet d'une analyse quant à leur interdiction. »
- **Texte additionnel en réponse à la question 2 :** « Le Parti Québécois sollicite un mandat auprès des Québécois afin de donner toute la latitude nécessaire, tant au niveau légal que fiscal, au gouvernement du Québec pour prendre et appliquer les décisions nécessaires à la sécurité de la population du Québec, sans avoir à obtenir l'aval du gouvernement fédéral. »

Historique du parti

À la fin 2011, le **Parti québécois** [joint sa voix à celle des proches de victimes](#) pour demander au gouvernement libéral d'entamer un recours juridique visant à préserver les données québécoises du registre fédéral. En février 2013, le **gouvernement péquiste** dépose le [projet de loi 20](#) en vue d'instaurer un mécanisme d'immatriculation qui puisse récupérer les données québécoises du registre fédéral. En tant qu'opposition officielle (2016) à l'Assemblée nationale, le **Parti québécois** appuie vigoureusement le projet de loi 64, et son représentant à l'époque à la [Commission parlementaire](#), **Stéphane Bergeron**, pousse pour des améliorations et pose des questions pertinentes. Tous les **députés péquistes** votent en faveur du projet de loi 64.

PARTI CONSERVATEUR DU QUÉBEC

Réponses du PCQ au questionnaire de PolySeSouvient :

- **Registre des armes d'épaule:** [pas de réponse]
- **Interdiction fédérale des armes d'assaut:** [pas de réponse]

Historique du parti

Comme ce fut le cas dans le cadre des deux dernières élections, le **Parti conservateur du Québec** n'a pas répondu au questionnaire de PolySeSouvient. Monsieur Duhaime s'est historiquement opposé aux mesures pour le contrôle des armes. Il était d'ailleurs un **ardent opposant** au registre des armes d'épaule (**qualifiant** ses partisans comme « *des filles qui braillent devant Polytechnique* »). La **plateforme du parti de 2019** promettait d'abroger la loi sur l'immatriculation ainsi que plusieurs autres mesures propres au Québec.

Registre des armes à feu: Morin et Duhaime ridiculisent les survivantes de Polytechnique



Insulter les survivantes d'une tuerie sexiste, en faisant la promotion des armes à feu tout en prétendant vouloir protéger la population? C'est l'exploit que parvient à réaliser Éric Duhaime en compagnie du porte-parole d'un lobby pro-armes et candidat du Parti Conservateur du Québec, Guy Morin, dans une entrevue cette semaine au FM93.